



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 64171

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes, sur la crise humanitaire qui sévit en Centrafrique. Plus d'un an après le début de la crise centrafricaine, ce sont 2,5 millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui ont un besoin urgent d'assistance humanitaire. Ils se trouvent dans des régions détruites, ou dans des camps de déplacés. D'autres ont choisi de fuir le pays, allant au Cameroun proche. Près de 103 000 réfugiés y sont actuellement et 2 000 personnes supplémentaires arrivent chaque semaine. Ces réfugiés sont livrés à eux-mêmes ou vivent dans des camps précaires et surpeuplés, dans de mauvaises conditions d'hygiène. Solidarités international, association d'aide humanitaire qui porte secours aux populations victimes de conflits armés, alerte sur les immenses besoins. Une réunion a été organisée à New-York le 23 juin 2014, par le bureau de coordination des affaires humanitaires et la direction générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne, afin de mobiliser l'attention de la communauté internationale sur cette situation. Il lui demande quelles mesures concrètes ont pu être prises pour venir en aide aux populations et les futures initiatives de la France en ce domaine.

## Texte de la réponse

La France est très attentive à l'évolution de la situation en Centrafrique, et tout particulièrement aux réponses apportées aux besoins d'assistance humanitaire. Le nombre de déplacés internes a considérablement baissé à Bangui mais demeure conséquent en province. Le nombre de réfugiés dans la région demeure également à un niveau préoccupant, notamment au Cameroun et au Tchad. La France a renforcé ses aides bilatérales en réponse aux besoins humanitaires (9 M€ en 2014) et en faveur du développement (28 M€ en 2014). En outre, une aide budgétaire de 6 M€ a été débloquée pour 2014 au profit de l'Etat centrafricain pour l'accompagner dans sa reconstruction. Un accent particulier est mis sur les aspects de gouvernance démocratique, via le déploiement d'une assistance technique pour le renforcement des capacités de l'Etat dans des secteurs clés (coordination interministérielle, administration territoriale, finances publiques, justice). La Commission européenne a, pour sa part, alloué 55 M€ d'aide humanitaire depuis décembre 2013 (dont 14 M€ pour les réfugiés centrafricains dans les pays voisins). Par ailleurs, trois projets européens devraient être mis en oeuvre dans les meilleurs délais : soutien au processus électoral (20 M€), appui aux services de base (27 M€), appui à la consolidation de l'Etat (33 M€). Enfin, la France est à l'origine, avec l'Allemagne, les Pays-Bas et la Commission européenne, de la création du fonds multi-bailleurs « Bêkou ». Les promesses de contribution à ce fonds, ouvert aux tiers, s'élèvent à ce stade à 64 M€ (Union européenne : 41M€ ; France : 10M€ ; Allemagne : 10M€ ; Pays-Bas : 3M€). Sous l'impulsion de la France, le Conseil de sécurité a mis en place le 10 avril 2014 une opération de maintien de la paix, la MINUSCA, dont les composantes sécuritaire (plafond de 10 000 soldats et 1800 policiers) et civile montent actuellement en puissance, pour permettre à la mission de mettre pleinement en oeuvre son mandat de protection des civils et de soutien au processus politique. Engagée en faveur de la stabilisation de la République centrafricaine, tant par son action diplomatique que sur les plans militaire et humanitaire, la France entend continuer à mobiliser ses partenaires et oeuvrer concrètement en faveur de la

paix et de la stabilité dans le pays.

## Données clés

**Auteur** : [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription** : Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 64171

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires européennes

**Ministère attributaire** : Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [16 septembre 2014](#), page 7559

**Réponse publiée au JO le** : [9 décembre 2014](#), page 10222